

# RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DE COMPTES 2017

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à la vérification des comptes de l'exercice 2017.

Nous avons pointé au 1<sup>er</sup> janvier 2017 des postes du bilan précédent. Nous avons ensuite pointé les postes du bilan 2017 à l'aide de pièces justificatives.

L'exercice se solde par un bénéfice de CHF 32.92.

Nous nous sommes également assuré que le solde du compte postal correspondait bien à l'avis de l'administration au 31 décembre 2017.

Nous avons également vérifié la concordance entre le montant des extraits de compte en banque et celui figurant au bilan.

Nous avons également procédé à un pointage des pièces de caisse.

Sur la base de notre examen, nous vous proposons l'acceptation des comptes et vous invite à donner décharge au comité.

Genève, le 9 avril 2018

Jean-Jacques Maillard

Maurice Roulin